

Infrastructures ferroviaires dans le Jura bernois

Le Neuveville, le 29 septembre 2011

Le Conseil du Jura bernois (CJB) réaffirme son soutien à la ligne ferroviaire Bâle-Lausanne/Genève via Moutier. Il a adopté, dans sa séance du 28 septembre 2011, une déclaration qui prend en considération l'ensemble du réseau dans le Jura bernois, ainsi qu'il l'avait fait dans sa prise de position du mois de mai 2011. Le CJB entend ainsi renouveler son appui clair et sans ambiguïté à la liaison ICN directe entre Bâle et Lausanne via Moutier. La déclaration est la suivante :

« Invité par le comité « Liaison directe » à signer une lettre de soutien à la liaison ferroviaire directe entre Bâle et Lausanne via Delémont et Moutier (trains ICN) et informé d'autres interventions comparables, le Conseil du Jura bernois (CJB) se déclare favorable au maintien de l'offre actuelle, et notamment la liaison directe Bâle – Delémont - Bienne – Lausanne/Genève ainsi qu'il l'a déjà mentionné dans sa prise de position du mois de mai 2011 au sujet du projet fédéral concernant le « Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire » (FAIF)¹.

Toutefois, le CJB estime que la défense des intérêts régionaux ne doit pas concerner unilatéralement la ligne en question. C'est pourquoi il ne participe pas au comité et préfère adopter une position identique à celle de l'Assemblée interjurassienne, qui tient compte des besoins interjurassiens dans leur globalité. L'avenir de cette ligne n'est en effet pas le seul sujet de préoccupation pour le Jura bernois. Au vu des développements futurs en matière de modification des horaires (Concept Romandie) et de financement des infrastructures à l'horizon 2040, les projets suivants sont également cruciaux :

1. Doublement de la section Douanne-Gléresse, qui figure au rang des priorités du projet FAIF mais que les CFF souhaitent reporter.
2. Fonctionnalité du noeud de Bienne, afin d'assurer, pour les usagers en provenance de l'ensemble du Jura bernois, les correspondances à destination de Bâle (via Moutier), Berne, Zurich, et Lausanne/Genève (par la ligne du pied du Jura).

¹ Le texte de la prise de position précise que « le CJB constate qu'aucun investissement n'est prévu sur la ligne Bienne-Bâle via Moutier-Delémont. Il estime pourtant que cette liaison entre Genève et Bâle doit rester attractive et ne pas être oubliée ».

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch

3. Réalisation des infrastructures nécessaires sur les lignes régionales, notamment pour réaliser les points de croisement permettant de maintenir la qualité de l'offre régionale dans le Jura bernois.

Le CJB constate avec satisfaction que le canton de Berne, dans sa prise de position sur le projet FAIF, confirme son soutien au doublement de la voie à Gléresse et a repris la demande du CJB de prévoir des moyens pour la réalisation des investissements cités au point 3 ci-dessus.

Le CJB préférant anticiper les problèmes plutôt que les esquiver, il relève que l'éventuelle mise en service du tunnel du Wisenberg pourra créer une concurrence avec la liaison via Moutier et Delémont, qui est handicapée par le tunnel à simple voie Granges – Moutier dont le doublement total ou partiel ne fait l'objet d'aucune demande. C'est en ce sens qu'il nous importe d'être prêts à la discussion et à la défense des intérêts du Jura bernois.

En conséquence, le CJB est prêt à participer à l'avenir à toute action commune avec d'autres partenaires, à condition qu'elle tienne compte de l'ensemble des besoins du Jura bernois, et en particulier des trois points susmentionnés. »

Le CJB a par ailleurs répondu dans le même sens à une lettre du député-maire de Moutier Maxime Zuber.

Annexe

Réponse à une lettre de M. Maxime Zuber, député-maire

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
info.cjb@sta.be.ch